

PRÉVENTION DES RISQUES

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction générale
de la prévention des risques*

Arrêté du 1^{er} août 2017 portant nomination aux formations transversales et de filières de la commission des filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TREP1721823A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 1^{er} août 2017, sont nommés membres de la formation de filière des navires de plaisance ou de sport de la commission de filières de responsabilité élargie des producteurs, pour une durée de trois ans, au titre des élus locaux :

Mme ALLORY Josiane, titulaire, représentant l'Assemblée des communautés de France.

M. LE BODO Pierre, suppléant de Mme ALLORY.

Mme LE GUEN Raphaëlle, titulaire, représentant l'Association nationale des élus du littoral.

M. BLANCHET François, suppléant de Mme LE GUEN.

Est nommé membre de la formation de filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers de la commission des filières de responsabilité élargie du producteur, pour la durée du mandat restant à accomplir, au titre des producteurs, importateurs et distributeurs :

M. ENGELSTEIN Samy, représentant le syndicat des énergies renouvelables, suppléant de M. BRUNET Lionel (Syndicat de l'éclairage), en remplacement de M. POUBEAU Romain.

Sont nommés membres de la formation de filière des papiers graphiques de la commission des filières de responsabilité élargie du producteur :

– au titre de l'État pour une durée de trois ans :

M. DARRACQ Jean-Baptiste, titulaire, représentant le ministre chargé de la communication.

M. LE MADEC Arnaud, suppléant de M. DARRACQ ;

– au titre des producteurs, importateurs et distributeurs :

M. COUSIN Laurent, titulaire, représentant le Conseil du commerce de France, en remplacement de Mme FAVOREL PIGE, pour la durée du mandat restant à accomplir.

Est nommé membre de la formation transversale de la commission des filières de responsabilité élargie du producteur, pour la durée du mandat restant à accomplir, au titre des producteurs, importateurs et distributeurs :

M. COUSIN Laurent, représentant le Conseil du commerce de France, suppléant de Mme POUYAT Marine (Fédération du e-commerce et de la vente à distance), en remplacement de Mme FAVOREL PIGE.

Est nommé membre de la formation de filière des textiles, linges et chaussures de la commission des filières de responsabilité élargie du producteur, pour la durée du mandat restant à accomplir, au titre des producteurs, importateurs et distributeurs :

M. COUSIN Laurent, titulaire, représentant le Conseil du commerce de France, suppléant de M. SIMON DE BESSAC (Fédération des enseignes de l'habillement), en remplacement de Mme FAVOREL PIGE.